

Notice pratique d'utilisation de la fiche

1-Cadre "mentions collecte"

NOM DU COLLECTEUR : pas de problème particulier, ajouter le prénom si nécessaire.

CODE : c'est celui que vous donne la coordination nationale et qui vous est propre (à connaître et conserver, certaines pages sur le site Internet ne seront disponibles, à terme, qu'aux possesseurs de ce code, avec vérification sur le nom).

CODAGE DES PILULIERS : le numéro de tube vous est propre (en utilisant soit des lettres soit des chiffres) l'essentiel étant que ce codage personnel soit **rigoureusement identique** à celui noté sur l'étiquette que vous avez glissée **dans** le tube contenant les échantillons. Vous pourriez utiliser aussi les 4 chiffres de votre code collecteur, suivis des 4 chiffres correspondant au numéro d'ordre de votre tube. Exemples 31010001, 31010002, pour le collecteur 3101. Plusieurs tubes peuvent correspondre à une même fiche, puisque de nombreux taxons peuvent être présents dans les milieux prospectés.

DATE DU PRÉLÈVEMENT : ne pas l'oublier, elle est indispensable à la validation de la donnée.

LOCALITÉ ET CODES : c'est la commune de prélèvement, précisée par son code postal ou mieux son code INSÉE si on le connaît, ce dernier ne variant pratiquement pas ce qui n'est pas le cas pour le premier.

LOCALISATION PRÉCISE : il s'agit de la mention du lieu-dit. Exemple: "Pré du Père François", "La Forge", "Pont des Soupirs", généralement indiqué sur la carte IGN 1/25000. On joindra une copie de cette carte avec mention en rouge du lieu prospecté.

LATITUDE, LONGITUDE : l'idéal est de disposer d'un GPS (NORD VRAI !) mais on peut aussi la retrouver, grossièrement, avec les cartes IGN. Cette mention sera indispensable ultérieurement pour les cartes détaillées (*non diffusées*) qui seront établies. On pourra également utiliser le site Geoportail.

ALTITUDE : pas de problème particulier

2-Cadre "station"

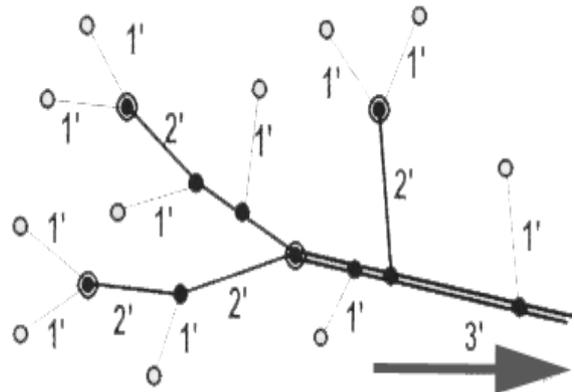
RIVIÈRE, ÉTANG : nom du cours d'eau prospecté, ou de la pièce d'eau (lac, étang, mare,...) si milieu stagnant.

BASSIN VERSANT : c'est celui de la rivière principale concernée.

SOUS-BASSIN : exemple la Marne pour le Bassin de la Seine.

ORDRE (classification de STRAHLER) : tous les cours d'eau en amont de leur première confluence sont considérés comme d'ordre 1, à la condition que le débit soit > à 32 L/s (cela représente en gros un ru de 1 m de large, 10 cm de profondeur moyenne, avec une vitesse de 30 cm/s). Deux rivières d'ordre 1 donnent une rivière d'ordre 2, deux rivières d'ordre 2

donnent une rivière d'ordre 3, etc. Cette classification a l'avantage d'être internationalement pratiquée, et de permettre la comparaison entre des macrofaunes sur des régions différentes.



LARGEUR: lit mouillé

PROFONDEUR MOYENNE : pas de problème.

LONGUEUR DE LA ZONE PROSPECTÉE : grossièrement, pour évaluer la taille de la station. Rappelons ici que le protocole de l'IBGN définit une station comme une longueur égale à 15 fois la largeur du lit mouillé.

LARGEUR RIPISYLVE : sur la Rive gauche et la Rive droite, très important dans le cas de « rivières-galeries », comme il en subsiste encore quelques unes en Bretagne par exemple. Une ripisylve nulle est un élément généralement défavorable à la biodiversité spécifique du macrobenthos, mais une rivière totalement ombragée également.

3-Cadre "environnement"

NATURE DU SUBSTRAT: entourer le type de substrat observé selon le code suivant:

GR1: vases, argiles (<0,1mm)

GR2: sable (0,1 à 2mm)

GR3: graviers

GR4: galets, cailloux

GR5: grosses pierres (<250mm)

VG1: algues, bactéries, champignons

VG2: spermaphytes (herbiers)

VG3: bryophytes (mousses)

VG4: éléments végétaux grossiers: litière, racines, branchages immergés.

TEMPÉRATURE : pas de problème, même si son intérêt ponctuel reste limité.

pH: seulement au pHmètre (attention à l'étalonnage).

ECLAIREMENT: exprimé en x/8; nécessaire pour distinguer les rivières de sous-bois, dont les faunes sont variables en fonction du couvert végétal.

Information complémentaire : www.opie-benthos.fr